



Le flash

Clairon de Beaulieu - N°29



Vie de la commune

Voeux du maire

Chères Belloudonnaises,
Chers Belloudonniers,
Le Conseil municipal et moi-même vous
souhaitons le meilleur pour 2025.

Comme évoqué le 12 janvier dernier lors de
la cérémonie des voeux, ci-dessous un bilan
de l'année 2024 :

Bâtiments communaux

- Travaux d'abaissement du plafond de la salle des fêtes : 13 450 €
- Location petite et grande salle des fêtes + salle de la Moisson : recette annuelle de 4 200 €
- Salle de la Moisson, après avis favorable de la Commission de sécurité : peut accueillir jusqu'à 40 personnes, mais sans possibilité de préparer des repas chauds. Ainsi, 10 tables en polyéthylène et 5 mange-debout ont été acquis par la Commune
- Diagnostics de performance énergétique réalisés dans 8 logements locatifs
- Logements locatifs : recette annuelle d'environ 55 000 €
- Consommation bâtiments École (Électricité, chauffage) : 24 680 €, soit 66 % des dépenses d'électricité de la Commune, éclairage public compris (37 400 €)
- Fibre installée courant 2024 dans le bâtiment de l'École et dans les locaux de la Mairie

Voirie communale :

- Travaux d'entretien de voirie (curage de fossés...) : 85 205 €
- Rénovation parking de la salle de la Moisson : 39 050 €

Enfance/Jeunesse

- Enfance Jeunesse rattachée directement au Maire depuis la démission d'Alexandra FOUCault, 3ème



Adjointe en charge de l'Enfance Jeunesse, courant 2024.

- 48 enfants à l'école de l'Oudon (34 familles), répartis sur 3 classes : 18 en TPS/PS/MS/GS (maternelle), 13 en CP/CE1/CE2 et 17 en CE2/CM1/CM2 - Bien que la fermeture d'une classe avait été actée en fin d'année scolaire, une ouverture provisoire d'une 3ème classe a été prise en septembre 2024 - 3 nouveaux enseignants

- Second séjour « jeunes » (10/14 ans) organisé du 22 au 26 juillet 2024
- Nouvelle nuitée organisée au centre de Loisirs pour les 3 à 5 ans.
- Prise de fonctions de Nathanaëlle FRÉMONT en tant que Directrice de l'ALSH le 1er décembre 2024
- Coût Enfance / Jeunesse pour la Commune (sorties, matériels, repas, rémunérations des animateurs...) : 254 960 €
- Recettes pour la Commune (cantine, garderie, CAF...) : 104 253 €, soit un reste à charge annuel d'environ 150 707 pour la Commune

Communication & Vie associative

- Diminution des décorations de Noël afin de poursuivre notre démarche de sobriété énergétique. Économie de 2 000 € pour la Commune, correspondant à la location et à l'installation de deux guirlandes lumineuses
- Repas des aînés organisé pour la 1ère fois au restaurant

Divers

- Budget fonctionnement : 265 595 € dépenses à caractère générale soit 32% du budget / 361 335 €

Vie de la commune

dépenses de personnel soit du budget soit 44 % du budget

- Élections européennes en juin 2024 / Élections législatives anticipées / Élections municipales partielles complémentaires, à la suites desquelles 6 nouvelles personnes ont intégré le Conseil municipal : Isabelle POSELIANNOF, Georges MARCOS, Antoine CORBEAU, Fabrice RILBARD, Adrien SERRAND et Sébastien BLUTEAU.

- Convention de partenariat avec La Poste arrivée à échéance le 23/07/2024. Nouvelle convention signée pour une durée de 9 ans dans le cadre du nouveau Contrat de Présence Postale qui régit le partenariat entre La Poste, l'Association des Maires de France et l'État.

- Dispositif de participation citoyenne : protocole signé le 29 octobre 2024

- Dépôt d'ordures sauvages de plus en plus fréquents sur la commune ainsi que différents désagréments : déjections canines, abandons, divagations, aboiements, attaques sur les animaux.

Projets 2025 :

- Poursuite des travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes -coût estimé à 95 500 € : changement des portes intérieures et extérieures, de l'ensemble des fenêtres, mise en place d'une VMC dans la partie cuisine, remplacement des convecteurs par un système moins énergivore, isolation du bâtiment par l'extérieur. Subventions de l'État et de Laval Agglomération à hauteur de 40 275 €. D'autres demandes de subventions seront déposées par la Commune courant 2025

- Poursuite du lotissement Beausoleil : mise en vente des terrains qui interviendra à l'issue des travaux de viabilisation. La pré-réservation des terrains sera possible dès la levée complète de tous les recours administratifs suite à l'obtention du permis de lôtir

- Poursuite de l'entretien de la voirie communale
- À la rentrée 2025, l'école devrait compter 44 enfants. La Commune fait son maximum pour favoriser l'accueil de nouvelles familles sur son territoire.
- Projet de stockage d'énergie issue du poste électrique situé sur le site de la Guyonnière présenté en Conseil municipal le 2 juillet 2024 par l'entreprise Flower Technologies. Ce projet prévoit l'installation de 20 unités de batteries ainsi que toute l'infrastructure (transfo de 225KV, bâtiment de contrôle et réservoir d'eau).
- Prévoyance des agents obligatoire depuis le 1er janvier 2025. La Commune a retenu le maintien de salaires à hauteur de 95 % avec une prise en charge de la cotisation de 50 % par la Commune.
- Tableau des emplois modifié début 2025 : Poste d'agent d'accueil diminué à 21h/semaine (contre 35h) et Poste de secrétaire générale de Mairie augmenté à 35h/semaine (au lieu de 32h). Mme Françoise BEAUCHÈNE, nommée sur le poste d'agent d'accueil au 1er octobre 2024 a été nommée secrétaire générale de Mairie au 1er février 2025.
- Les Boucles de la Mayenne 2025 vont traverser notre Commune du 29 mai au 1er juin. A cette occasion, l'IMPRIMERIE LERIDON en collaboration avec les Boucles de la Mayenne organise un « Jeu Concours du village le plus festif des Boucles ». Lancé en 2023, ce jeu concours désigne le village le plus festif traversé par les coureurs .Au travers de décorations, d'animations, de groupes musicaux, de déguisements et la présence du public au bord des routes, chaque village peut s'investir pour contribuer à la course populaire conviviale que sont les Boucles.L'objectif est de créer une grande fête autour du passage des cyclistes et de la caravane publicitaire. Grâce à l'IMPRIMERIE LERIDON, le jeu concours permet à la commune gagnante de remporter un chèque de 1000€ pour soutenir une association locale.

Situation des prêts en cours

Désignation	Montants empruntés	Date d'obtention des prêts	Montants approximatifs restant à rembourser	Termes des prêts
Logements locatifs	20 123,27 €	1 novembre 1994	17 000,00 €	1 nov.2026
Pavillon locatif (6 rue des Sports)	83 876,14 €	30 mars 1999	1 100,00 €	30 mars2026
Aménagement du bourg 2ème tranche	800 000,00 €	26 mars 2019	360 000,00 €	1 juin 2029
Restructuration groupe scolaire	400 000,00 €	3 mars 2020	215 000,00 €	10 fév 2030
Prêt CAF Ecole groupe scolaire	39 481,00 €	1 aout 2020	20 000,00 €	1 aout 2028
Aménagement du bourg 3ème tranche	292 330,00 €	13 décembre 2021	255 000,00 €	15 déc 2036
Prêt CAF Cours de l'école + ALSH	39 461,00 €	1 novembre 2022	8 000,00 €	1 nov 2030

Focus

Salle des fêtes : la rénovation se poursuit

Tout a commencé à la fin de l'année 2023, quand nous avons constaté une aggravation de l'affaissement du toit de la salle des fêtes, côté droit à l'arrière.

Pour accéder à la toiture, il a fallu enlever toutes les dalles du plafond à l'intérieur de la salle.

Notre agent technique, David FURON, s'est attelé à la tâche avec célérité afin d'effectuer cette action.

L'entreprise dépêchée sur place, Evasion Bois, a constaté la cassure d'une panne. La réparation a été effectuée rapidement.

La commune a profité de cette réparation pour réfléchir et adopter les travaux d'abaissement du plafond, d'environ 2 mètres, dont le coût s'est élevé à hauteur de 13 454,26 € :

Le plafond a été terminé début décembre 2024, avec la participation active et bénévole de M. Bernard THIREAU – conseiller municipal et ancien charpentier-couvreur. Un grand merci à lui.

Un marché public sera lancé courant 2025 afin de poursuivre cette réhabilitation.

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique à venir (changement des portes intérieures et extérieures, de l'ensemble des fenêtres, mise en place d'une VMC dans la partie cuisine, remplacement des convecteurs par un système moins énergivore, isolation du bâtiment par l'extérieur), la Commune va obtenir des subventions de l'Etat et de Laval Agglomération à hauteur de 40 275 €.

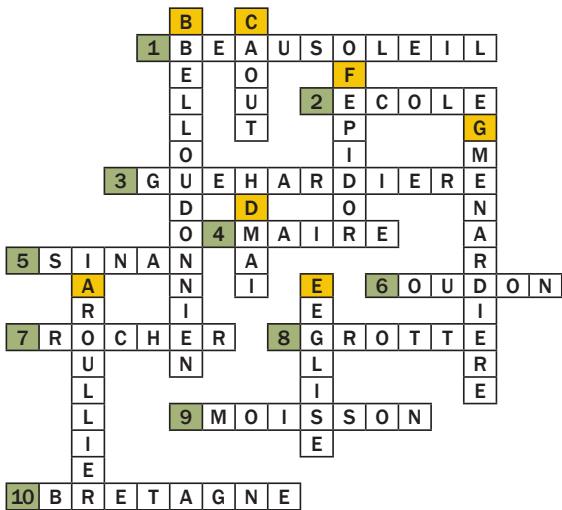


Coût des travaux

Année	Fournisseur	Désignation	Montants TTC
2023	Colorisme	Dalles / Entretoises	1 196,82 €
	Doineau	Chevrons / Solivettes / Laine de verre	2 182,16 €
	Evasion Bois	Réparation charpente	1 129,56 €
SOUS-TOTAL 2023			4 508,54 €
2024	Colorisme	Dalles / Entretoises	2 794,54 €
	Doineau	Chevrons / Solivettes / Laine de verre	4 922,38 €
	TSA Elec	Plaque LED / Fourniture électricité	1 228,80 €
SOUS-TOTAL 2024			8 945,72 €
TOTAL GÉNÉRAL			13 454,26 €

Mots à caser

Solution du numéro 28



- 1 Futur lotissement
- 2 Lieu d'apprentissage
- 3 Barrage et moulin
- 4 Premier officier
- 5 Maire de 1965 à 1989
- 6 Cours d'eau
- 7 Maire de 1989 à 2008
- 8 Surnommée « Dame de la pitié » inaugurée le 11 février 1951
- 9 Festival qui a débuté en 1976
- 10 Rue principale

- A Actuel maire
- B Gentilé
- C Mois du Festival co-fondé par Henri Lenain
- D Mois de la fête communale
- E Lieu culte, de la Sainte Trinité
- F Commerce
- G Nom du verger local

Vivre ensemble

Mariages

SS

Naissances

SS

Décès

SS



Citation

Ce qui est important est rarement urgent, et ce qui est urgent, rarement important.

Dwight D. Eisenhower